

Ce carnet est à rendre impérativement aux aux vérifications administratives

En l'absence de l'organisation le concurrent remplira lui-même au stylo bille ses heures de passage au départ et à l'arrivée de l'E,S,

ES N° 1 COMBE DE VEAUX

PASSAGE	DATE	HEURES DE DEPART	CONTRÔLE	HEURE D'ARRIVEE
1				
2				
3				

ES N° 2/3/5 PROPIAC

PASSAGE	DATE	HEURES DE DEPART	CONTRÔLE	HEURE D'ARRIVEE
1				
2				
3				

ES N° 4 BRANTES - SAVOILLANS

PASSAGE	DATE	HEURES DE DEPART	CONTRÔLE	HEURE D'ARRIVEE
1				
2				
3				

NOM DU CONCURRENT: _____

N° DE RECONNAISSANCES: _____

Toute fraude ou tentative de fraude (véhicule non déclaré, reconnaissances sans être engagé, etc) sera sanctionnée

Sera considéré comme fraude avérée le refus de s'arrêter à la demande d'un contrôleur de l'organisation, lequel sera porteur d'un badge identifié qu'il sera tenu de présenter.

Pendant les reconnaissances n'est autorisé à bord que les deux membres de l'équipage

Rappel Réglementation FFSA RALLYE-6.2 RECONNAISSANCES

6.2.1 Respecter au cours des reconnaissances le code de la route

Le nombre de passages en reconnaissance est limité à 3 maxi,
Tout retour en arrière et bouclage en cours de reconnaissance des ES est interdit,

6.2.2 Voitures

Voiture de série.
Pneus de série homologués route (tout pneus compétition est interdit).

6.2.3 Equipements

Autorisation de 2 phares additionnels au maximum.
Autorisation d'un lecteur de carte.
Autorisation d'un appareil de mesure (trip master).
Interdiction du casque et des écouteurs.
Autres équipements additionnels interdit

6.2.5 Durée des reconnaissances

Dans les rallyes régionaux: limitée à 2 jours.

6.2.6 Les reconnaissances auront lieu le:

N° ES	Nom E.S.	Dates et Horaires
1	COMBE DE VEAUX	Dimanche 24 février 2019
2/3/5	PROPIAC	de 9 h à 19 h
4	BRANTES/SAVOILLANS	Vendredi 1 mars 2019 de 9 h à 19 h

36^{ème} RALLYE REGIONAL DE VAISON 9^{ème} RALLYE REGIONAL DE VAISON VHC 2 et 3 mars 2019

CARNET DE CONTRÔLE DES RECONNAISSANCES

Ce carnet est à rendre impérativement aux vérifications administratives il devra être complété sur chaque épreuve spéciale par le contrôleur en poste

En l'absence de contrôleur, le concurrent remplira lui-même, au stylo bille ses heures de passage au départ et à l'arrivée de l'E.S.

Soyez prudent et respectez les riverains et la nature, bonne route

N° de reconnaissance: CONCURRENT:

OBSERVATIONS CONTROLEURS

NOM

PRENOM